



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Etudes européennes et internationales

de l'Université de Perpignan Via
Domitia - UPVD

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Etudes européennes et internationales

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150007816

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Perpignan.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Etudes européennes et internationales* se compose jusqu'à présent de trois spécialités, mais la troisième, *Tourisme et hôtellerie*, a vocation à être bientôt séparée de la formation (elle constituera dans le prochain contrat quinquennal une mention à part entière intitulée *Management du tourisme*). Les deux autres spécialités, l'une orientée vers la recherche (*Etudes catalanes, mobilités et altérités*, existant depuis 1985 et se situant dans la continuité d'une licence de catalan), l'autre professionnalisante (*Relations transfrontalières*, créée en 1999), ont en commun une relation privilégiée avec la Catalogne et répondent à des enjeux d'une grande importance pour la région, la coopération transfrontalière étant une priorité.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les spécialités composant actuellement le master sont gérées séparément, ce qui n'a rien d'étonnant étant donné la disparité des objectifs et des contenus entre une formation qui mène aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie, une autre qui, tout en ayant aussi des visées professionnalisantes, entend mener à des métiers liés à la coopération transfrontalière avec des débouchés plus larges (assez mal définis au demeurant), et une troisième qui par définition devrait mener à des études doctorales sur la langue et la culture catalanes, tout en n'étant pas exempte de recoupements avec la seconde.



La spécialité *Tourisme et hôtellerie* mise à part, les deux autres présentent plus d'affinités. Il semble d'ailleurs qu'on s'oriente vers une première année de master (M1) indifférenciée, privilégiant des enseignements portant sur les sociétés catalanes, leur culture et leur histoire, la séparation entre la spécialité « recherche » et la spécialité « professionnelle » n'intervenant qu'en seconde année de master (M2), avec toutefois une part non négligeable d'enseignements en tronc commun.

La formation dans son ensemble répond aux enjeux locaux ; qu'il s'agisse de la préservation et de la diffusion de la langue et de la culture catalanes ou de la mise en place de coopérations avec la Catalogne à différents niveaux (relations commerciales, tourisme, projets transfrontaliers de toute sorte). Elle présente une spécificité dans l'offre de formation universitaire en France, exploite un positionnement géographique particulier et jouit d'un bon adossement aux milieux professionnels de la région et de liens solides avec les collectivités locales. Elle est également adossée à la recherche par le biais de l'Institut catalan de recherches en sciences sociales, laboratoire interdisciplinaire dont les axes de recherche concernent la culture catalane dans l'espace méditerranéen.

Le master a d'autre part des liens avec d'autres formations relatives à la coopération transfrontalière en France, et appartient depuis sa création en 1991 au réseau Vlvès qui regroupe 21 universités de l'espace catalan (situées en France, en Espagne, en Italie et à Andorre). Il est affilié au réseau européen des Euro-Instituts (Transfrontalier Euro-Institut Network), et dispose de partenariats avec les universités de Barcelone (Autonome et Centrale) et avec celle de Gérone. Le dossier fait état de l'intention de créer avec cette dernière un master européen. De façon générale, il serait opportun d'aller au-delà de la simple énumération d'institutions et de donner des détails sur les réalisations, celles-ci étant insuffisamment mises en avant dans le dossier.

Les trois spécialités actuellement réunies au sein de la formation semblent avoir un succès très divers : la spécialité *Tourisme et hôtellerie* présente une bonne attractivité, les étudiants venant de toutes les parties de la France et même de l'étranger. Les deux autres spécialités ont des effectifs plus modestes, voire faibles en ce qui concerne la spécialité *Relations transfrontalières* (en 2010, 9 inscrits pédagogiques en M2 *Relations transfrontalières*, et 44 pour la spécialité *Etudes catalanes* ; en 2011, seulement 7 inscrits pédagogiques en M2 *Relations transfrontalières*, avec un taux de réussite de 42 %, et 29 inscrits en *Etudes catalanes*, avec un taux de réussite légèrement supérieur à 50 %). Par ailleurs, les pré-requis sont mal définis, même en ce qui concerne la langue catalane.

Le devenir des étudiants est évoqué de façon trop vague : le dossier indique seulement au sujet de la spécialité recherche que « plus de 50 % sont insérés professionnellement, essentiellement dans les métiers de l'enseignement », mais cela implique d'intégrer une formation complémentaire à l'issue du master, afin de préparer les concours de recrutement, tandis que peu d'étudiants s'orientent vers un doctorat. La spécialité *Relations transfrontalières* revendique une bonne insertion professionnelle de ses diplômés (il est dit que cette spécialité depuis sa création en 1999 « a formé une centaine d'étudiants à la coopération territoriale européenne et plus particulièrement pour certains à la coopération transfrontalière », et qu'on compte « en moyenne 80 % d'insertion professionnelle »), mais les données restent insuffisantes. Même dans le cas de la spécialité *Tourisme et hôtellerie*, l'insertion professionnelle n'est pas entièrement satisfaisante dans la mesure où tous les étudiants n'accèdent pas aux fonctions de cadre pour lesquelles ils sont en théorie formés.

Dans l'ensemble, le dossier est peu lisible et manque de cohérence et de rigueur, surtout en ce qui concerne les données chiffrées. Ces lacunes ne sont explicables qu'en partie par la restructuration en cours et semblent révéler un pilotage inexistant ou inégal selon les spécialités : il n'existe pas de conseil de perfectionnement pour l'ensemble de la formation, une évaluation par les étudiants semble avoir été mise en place par l'Observatoire de la vie étudiante, mais aucun résultat n'apparaît dans le dossier, l'auto-évaluation n'entre pas parmi les pratiques courantes ; aucun détail n'est fourni sur la prise en compte des précédentes recommandations de l'AERES.

- Points forts
 - Originalité par rapport à l'offre de formation en France.
 - Bon adossement aux milieux professionnels et aux collectivités territoriales.
- Points faibles :
 - Manque de cohérence entre les spécialités.
 - Pilotage et suivi des étudiants très inégaux.
 - Dossier de qualité médiocre, manquant de précision et de rigueur.



- Recommandations pour l'établissement :

Au-delà de la restructuration prévue, qui paraît très pertinente, il conviendrait certainement d'instaurer un meilleur suivi des étudiants et de préciser les débouchés avec une répartition plus claire entre les spécialités *Etudes catalanes* et *Relations transfrontalières*. Par ailleurs, l'intitulé *Etudes catalanes* serait plus approprié pour la mention car plus lisible que l'actuel intitulé.



Evaluation par spécialité

Etudes catalanes, mobilités et altérités

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Perpignan Via Domitia.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Etudes catalanes, mobilités et altérités*, la plus ancienne des spécialités réunies au sein de la formation, a une identité propre, unique en France. Elle revendique son affiliation au réseau Vlvès et une relation privilégiée avec les universités catalanes, en particulier celle de Gérone, dont quelques enseignants interviennent dans la formation. En dépit de son orientation « recherche » bien affirmée, la liste des débouchés envisagés est très large pour répondre à des besoins propres à la région.

- Appréciation :

La spécialité dispense des connaissances sur la langue, l'histoire et la culture catalanes, et offre des enseignements méthodologiques destinés à former les étudiants à la recherche, mais les objectifs annoncés ne sont pas strictement ceux d'une orientation « recherche » ou même « enseignement ». Le bilinguisme est un des objectifs mentionnés, mais l'enseignement et la recherche sont présentés comme des débouchés parmi d'autres.

Les carrières envisagées sont en effet variées, voire un peu hétéroclites : on trouve dans la liste qui est proposée non seulement la recherche et l'enseignement du catalan, mais des carrières dans des domaines tels que l'interprétariat-traduction, le milieu des médias, ou celui du sanitaire et du social : « attaché territorial, cadre culturel, médiateur social » font partie des métiers énumérés.

L'adossement à la recherche est bien mentionné dans le dossier, mais on voit mal dans quelle mesure les étudiants en bénéficient, au-delà de la simple assistance à des manifestations scientifiques organisées par les enseignants-chercheurs. Les cours sont dispensés par une équipe de 4 enseignants (dont 2 PR) de l'Université de Perpignan, auxquels s'ajoutent des intervenants de l'Université de Gérone. Il existe un enseignement à distance pour les étudiants salariés, et une possibilité de validation des acquis de l'expérience. Le dossier offre peu d'éléments sur les modalités de suivi des étudiants.

La spécialité rencontre un certain succès - encore que le recrutement des étudiants paraisse surtout local - avec un léger affaissement ces dernières années (44 inscrits pédagogiques en 2010 et 29 en 2011), mais le taux de réussite est peu élevé, de l'ordre de 40 à 50 % à la fin du M2.

Un petit nombre de diplômés (seulement trois ou quatre étudiants par an) s'orientent ensuite vers un doctorat, en études catalanes ou en sociologie principalement. Pour les autres, l'enseignement du catalan en milieu scolaire et un emploi de professeur des écoles semblent être les principaux débouchés réels, ce qui est loin de correspondre à la variété des débouchés envisageables en théorie.

- Points forts : l

- Originalité de la spécialité en France.
- Liens privilégiés avec les universités catalanes en Espagne.



- Points faibles :
 - Indéfini des spécificités de la spécialité.
 - Le suivi des étudiants est insuffisant.
 - Le pilotage est insuffisant.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait opportun d'améliorer le suivi des étudiants et le pilotage.



Relations transfrontalières

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Perpignan.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Relations transfrontalières*, créée en 1999, a une vocation professionnelle et vise particulièrement à doter les étudiants des compétences nécessaires pour monter des projets transfrontaliers ou européens.

- Appréciation :

Les objectifs de cette spécialité originale sont de former les étudiants aux « métiers du transfrontalier », de les sensibiliser à la « problématique de la coopération transfrontalière et de la coopération territoriale européenne » en visant des débouchés dans les domaines du tourisme, du commerce, des activités des collectivités territoriales, etc. Pour ce faire, la formation, outre un socle commun (qui comporte des cours de catalan pour les étudiants ayant besoin d'une mise à niveau), dispense des notions juridiques et économiques et comporte des enseignements sur les programmes européens de coopération. Toutefois, cette spécialisation semble un peu trop légère, et les débouchés manquent de précision.

Un stage de quatre mois en milieu professionnel, effectué au semestre 4 (S4), donne lieu à la rédaction d'un mémoire. Une liste des possibilités de stage est jointe au dossier et les relations avec les milieux socioprofessionnels semblent bonnes. De plus, au cours de ce stage, le suivi des étudiants paraît bien assuré. Formation continue, contrat d'apprentissage et validation des acquis de l'expérience sont possibles.

Malgré ces possibilités, la spécialité rencontre d'après les chiffres des dernières années un très faible succès : en 2011, 7 inscrits en M2, dont 3 seulement ont été admis (9 inscrits en 2010, 6 admis). Les données sur l'insertion professionnelle des étudiants existent pour la période 2009-2012, mais sont peu précises car, tout en identifiant les institutions ou entreprises dans lesquelles se sont insérés les diplômés (dans certains cas il s'agit d'un CDD), elles ne révèlent pas la nature exacte de l'emploi occupé.

L'équipe pédagogique se compose de 2 enseignants locaux, 1 PR et 1 MCF, et d'intervenants extérieurs dont une dizaine de professionnels. La cohésion de l'ensemble est difficile à apprécier, et le dossier ne révèle pas grand-chose des réflexions menées pour renforcer l'attractivité de cette spécialité, qui pâtit peut-être d'une certaine indéfinition de ses débouchés et de son positionnement imprécis dans le master, du moins actuellement.

- Point fort :

- L'ancrage dans l'espace catalan et les liens avec les milieux professionnels.

- Points faibles :

- L'indéfinition de la spécialité par rapport aux autres spécialités offertes.
- Dossier manquant de clarté et de rigueur.



- Recommandations pour l'établissement :

Il serait indiqué de clarifier le positionnement de cette spécialité par rapport à la mention et par rapport au LEA, et de mieux cibler les objectifs et les métiers visés.



Tourisme et hôtellerie

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Perpignan et Mende.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Spécialité à la vocation professionnelle clairement affichée, visant à former des cadres du tourisme et de l'hôtellerie. Il est prévu que dans le prochain contrat quinquennal qu'elle constitue une mention à part entière.

- Appréciation :

Les compétences attendues paraissent logiques et adaptées aux objectifs de la spécialité, la formation est dans l'ensemble bien structurée, avec deux stages de plusieurs mois en M1 et en M2, des enseignements transversaux en langue vivante et en informatique, mais il semble que dans certains domaines (notamment en matière de management et de comptabilité), les enseignements proposés ne soient pas suffisants pour former un cadre, ce qui est le but déclaré de la spécialité. De plus, la part des interventions de professionnels dans les enseignements devrait être plus importante, surtout à Perpignan.

Le pilotage de la spécialité n'est pas entièrement satisfaisant : il n'existe pas de conseil de perfectionnement, et on saisit mal l'articulation entre la formation dispensée à Perpignan et sur le site de Mende. Enfin, si des partenariats avec des pays étrangers (Chine, Vietnam) sont mentionnés, il est dommage que le dossier ne donne aucune précision sur leur fonctionnement et leurs bénéfices pour la formation.

Les débouchés énumérés et les métiers concrètement envisageables sont nombreux, sans doute trop car cela peut affecter la lisibilité du diplôme. L'insertion professionnelle des étudiants n'est d'ailleurs pas sans défauts. Bien que la spécialité ait une forte attractivité (les étudiants viennent de toute la France et même de l'étranger) et que le taux de réussite semble satisfaisant, les enquêtes réalisées sur l'insertion professionnelle des diplômés révèlent que ceux qui ont obtenu un emploi stable sont rarement cadres (seulement 34 % de ceux qui ont répondu à l'enquête 30 mois après leur diplôme le sont). Le devenir (tout au moins immédiat) des étudiants ne correspond donc pas exactement aux finalités affichées.

- Points forts :

- Bonne attractivité.
- Lien avec le catalan et la région.

- Points faibles :

- Le devenir des étudiants est décevant par rapport aux aspirations affichées.
- Les compétences professionnelles acquises sont insuffisantes.
- La participation des professionnels dans la formation est insuffisante.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de renforcer la participation des professionnels et d'améliorer les compétences acquises, afin de mieux assurer l'insertion professionnelle des diplômés à un niveau cadre.



Observations de l'établissement

Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Mention : Etudes européennes et internationales

Domaine Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150007816

Réponse à l'évaluation

Selon l'avis émis par les experts, nous tenons à préciser des éléments relatifs à la formation. Ce master suit les orientations de notre centre de recherche ICRESS EA 3681 (positionné dans le domaine sciences sociales et humaines) qui se caractérise par son positionnement autour du transfrontalier, par une insertion de la recherche à la demande sociale transfrontalière, eurorégionale, et par une recherche en réseau avec la Catalogne et l'aire méditerranéenne.

- **Spécialités « Relations transfrontalières » et « Etudes catalanes, mobilités et altérités ».**

1 Dans le nouveau projet pédagogique, des changements interviennent dans l'organisation par rapport à la structure précédente :

- Le master 1 Etudes Catalanes et Européennes dans ses contenus a été ajusté en fonction des deux spécialités, recherche et professionnel. Il devient un master indifférencié afin qu'à la fin de la première année, les étudiants puissent acquérir les bases pour suivre soit le master 2 Recherche Etudes catalanes et européennes, soit le master 2 professionnel Relations transfrontalières.

- Ce master centré sur la Langue et la Culture Catalanes et la Coopération Territoriale Européenne et plus particulièrement la coopération transfrontalière sont ancrés dans l'espace catalan et méditerranéen et avec le milieu économique des Pays Catalans (Sardaigne/Italie, Andorre, France/Catalogne).

2 En ce qui concerne le devenir des étudiants : professions des étudiants du master professionnel relations transfrontalières après les quatre mois de stage obligatoire

Promotion 2009-2010 :

CDI, Conseil Général des Pyrénées-Orientales, Pôle Europe, chargée de mission,
(Après 4 mois de stage et mémoire professionnalisant)

CDD, Mairie d'Elne, chargée de mission relations transfrontalières.

CDD, chargé de mission au Centre d'interprétation transfrontalier de l'Albera, Mairie d'Argelès.

Autoentrepreneur : webmaster transfrontalier pour collectivités territoriales, inscription en thèse

CDD : chargé de mission, Projet européen de coopération transfrontalière INTERREG 4A : prévention des risques naturels

Promotion 2010-2011 :

CDI, Professeur des Ecoles enseignement bilingue et immersif

CDI, Secrétaire de direction du théâtre transfrontalier l'Archipel de Perpignan

CDD, Gestionnaire de projets européens pour le CIRAD et chargé de mission communication, Dgdrd-direction régionale Antilles-Guyane

CDD, chargé de mission Europe direct Languedoc-Roussillon

CDD, chargé de mission projets transfrontaliers, Maison de la Généralité de Catalogne à Perpignan

Promotion 2011-2012 :

CDD, chargé de mission, Eurorégion PM, délégation à Bruxelles

CDD, chef de projets de coopération transfrontalière, Communauté de communes Albères Côte Vermeille.

Promotion 2012-2013 :

CDI, chargé de projets, Communauté de Communes du Haut-Vallespir/Mancomunitat de Municipis de l'Alt-Vallespir

CDD, chargé de mission, pôle europe du Conseil général des P.O.

CDI, Chef de projet "emploi et formation professionnelle", Commission Européenne,
Bruxelles

3 Un conseil de perfectionnement sera mis en place dès juin 2014.

4 Le master pro Relations Transfrontalières apporte aux étudiants une formation généralisée de la coopération territoriale européenne englobant les coopérations interrégionales, transnationales et transfrontalières. Sa spécificité est d'assurer des cours par des professionnels de la coopération territoriale européenne.

Son positionnement par rapport au master LEA : Notre master est généraliste et plus ancré dans le monde professionnel afin de mieux préparer les étudiants à leur insertion.

Pour le prochain contrat, des mutualisations ont été effectuées à partir de la maquette du master 2 pro RT :

- UE1 Les enjeux de la construction européenne : Union Européenne, régions frontalières : 12h
- UE2 Organismes territoriaux de coopération transfrontalière : 8h
- Et nous avons mutualisé du master 2 LEA (LAI) leur UE traduction spécialisée 18h

Objectifs du master pro RT : former aux métiers du transfrontalier en prenant en compte la spécificité de la langue et de la culture catalanes et du dynamisme des pays catalans (Andorre, Catalogne), atout pour l'UPVD car n'existant pas sur d'autres espaces frontaliers. Les métiers sont pointés au point 2.

- **Spécialité « Tourisme et Hôtellerie ».**

L'expertise AERES fait état d'un certain nombre de faiblesses concernant le parcours tourisme et hôtellerie de l'actuel plan quadriennal notamment :

1/ « Les compétences professionnelles acquises sont insuffisantes dans certains domaines, notamment en matière de management et de comptabilité pour former un cadre. »

Réponse : Nous avons tenu compte des remarques de l'AERES, notamment en faisant évoluer l'offre de formation du master tourisme (2015/2019) par un changement de domaine. Nous sommes passés du domaine Sciences Humaines et Sociales au domaine Droit, Economie, Gestion. A partir de là, nous avons renforcé le management et la comptabilité, en introduisant des enseignements nouveaux concernant la gestion de l'entreprise touristique (qui aborde le contrôle de gestion, le contrôle budgétaire, le calcul des coûts prévisionnels et des écarts, etc). De la

même manière, nous avons renforcé les enseignements abordant l'audit financier ainsi que l'audit et l'hébergement touristique. Sont développés également, les techniques quantitatives de gestion et le management stratégique. L'ensemble de ces éléments permet de renforcer les compétences professionnelles dans ces secteurs (voir annexe maquette 2015-2019).

2/ « Le devenir des étudiants est décevant par rapport aux aspirations affichées. »

Réponse : La filière hôtellerie a été et est toujours porteuse d'emplois dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. Le taux d'insertion à l'issue du master est d'environ 80 % des étudiants. Certes, ils n'accèdent pas toujours immédiatement à un emploi cadre. Ceci s'explique de par la tradition et les pratiques dans ce secteur. Le salarié doit nécessairement au préalable connaître et maîtriser l'ensemble des paliers de l'entreprise. Le master va lui donner alors la clé pour accéder assez rapidement à des fonctions cadre. Nous rappelons que les métiers de l'hôtellerie restent à l'heure actuelle en France et à l'étranger, l'un des rares secteurs qui recrute. Dans la filière patrimoine, que nous fortifions pour le prochain contrat 2015, les emplois se développent largement en raison de la mise en concurrence des territoires et de la nécessité de valoriser leur patrimoine. Rappelons que le Président Hollande vient d'afficher le tourisme en tant que priorité nationale et souhaite augmenter les recettes. Il va de soi que les recrutements vont s'accroître dans ce secteur.

3/ « La participation des professionnels est insuffisante »

Réponse : Nous avons largement renforcé le master par l'intervention de professionnels de hauts rangs : des directeurs, des cadres, des managers du tourisme et quelques hauts fonctionnaires de l'administration. Le volume horaire d'intervention représente à présent environ 230 heures en moyenne entre les deux sites Perpignan et Mende, qui compte chacun un Maître de Conférences Associé. L'un, est Directeur Marketing et Développement du Groupe Grand Bleu Vacances. Il est également délégué régional du Syndicat National des Résidences de Tourisme. L'autre est directeur départemental du Tourisme de la Lozère.

4/ « Pas de conseil de perfectionnement et difficulté à saisir l'articulation entre Perpignan et Mende »

Réponse : Nous avons mis en place pour la rentrée 2014 un conseil de perfectionnement (dispositif voté récemment par les Conseils Centraux de l'UPVD). Il associe des universitaires, des professionnels et des étudiants, afin que les formations répondent davantage aux exigences et aux nouvelles attentes des acteurs du tourisme, ainsi qu'aux évolutions des régions et des territoires.

Concernant l'articulation entre Perpignan et Mende, ces deux sites travaillent en parfaite concertation grâce à des réunions régulières par visioconférence, des conseils de faculté intégrant les membres des deux équipes, des interventions d'enseignants d'un site à l'autre en présentiel et par visioconférence. En outre, ces collaborations entre les deux sites ont permis de mettre en place un programme de recherche commun qui s'intègre parfaitement dans les cinq axes définis dans le

CRESEM, nouveau laboratoire de l'UPVD, regroupant la majeure partie des laboratoires des sciences humaines et sociales du campus, qui est en cours d'habilitation. Cette phase d'habilitation a constitué une opportunité pour recentrer nos travaux sur un objet commun, le tourisme en permettant ainsi la complémentarité de nos diverses disciplines.

Enfin, il est certain que ces deux sites s'inscrivent historiquement dans la dynamique économique régionale en matière de tourisme. Certes, ils constituent deux territoires extrêmement différenciés. Perpignan associe à la fois tourisme balnéaire et côtier, avec un tourisme de montagne ainsi que l'attrait du transfrontalier alors que Mende est beaucoup plus orienté vers le tourisme rural et durable. Cela permet en définitive de couvrir l'ensemble des problématiques de développement touristique.



Le Président de l'Université,
Fabrice LORENTE